



**Communiqué de Presse de François Asensi  
Député de Seine-Saint-Denis**

**lundi 15 juin 2009**

Le député François Asensi réagit aux propos tenus par Brice Hortefeux, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville suggérant de porter l'âge de la retraite à 67 ans.

En voulant reculer à 67 ans l'âge de la retraite, le ministre choisit de renforcer encore d'avantage les inégalités entre les salariés en faisant porter l'effort sur ceux qui auront eu les vies professionnelles les plus dures. François Asensi rappelle que l'espérance de vie pour les ouvriers est de 74 ans contre 81 ans pour les cadres.

Alors qu'une mesure juste serait la prise en compte de la pénibilité du travail dans le calcul de l'âge à la retraite, les différentes réformes engagées par les gouvernements de droite depuis 2003 persiste dans une seule voie : rendre toujours plus incertain le droit à la retraite.

Face au chômage et à la précarisation, le gouvernement choisit une nouvelle fois de faire payer la crise aux salariés, et en particulier aux salariés les plus fragiles.